



Communiqué FSU 86, SNES-FSU 86 et snupden-FSU 86

Choc des savoirs : la FSU 86 interroge le MEN lors de la visite de la ministre Belloubet à Poitiers

En marge de la visite de la ministre de l'Éducation Nationale dans la Vienne le 11 avril, la FSU 86 a été reçue en audience par la Conseillère sociale de la ministre. Parmi les sujets évoqués, la FSU a porté la contestation légitime de l'ensemble de la communauté éducative contre la réforme du *choc des savoirs*.

Face à l'opposition de notre organisation au tri social annoncé des élèves et aux difficultés de mise en œuvre de la réforme remontées par les équipes des collèges de la Vienne, notre interlocutrice nous renvoie aux textes : *“si on lit bien le texte, les groupes vous les formez comme vous le souhaitez, ils doivent répondre aux besoins des élèves, c'est vous qui les connaissez. L'indication d'un effectif de 15 élèves n'est pas contraignante.”*

Ce que la FSU retient de ces échanges, c'est qu'il n'y a pas, du point de vue du MEN, un modèle idéal unique pour la constitution des groupes. Dans ces conditions, la FSU considère que **les équipes pourraient choisir par exemple de constituer un groupe hétérogène sur la même base que la classe de référence** sous réserve qu'une mobilité des élèves entre groupes soit possible (d'où la contrainte des créneaux français/math communs à tous les groupes d'une même barrette).

En attendant le retrait du “choc des savoirs”, la FSU invite donc toutes les équipes à se saisir collectivement de cette brèche dans la réforme et à maintenir des conditions de travail et des conditions d'études les plus favorables à la réussite de tous les élèves. Pas de tri social !

Contact presse : Julien Dupont, 06 12 41 49 96